



Fiche n°5

Association Droit Au Vélo

siège : 23 rue Gosselet

59000 Lille

Tél. 03 20 86 17 25

info@droitauvelo.org

www.droitauvelo.org

Éviter l'accident

À vélo



Les risques réels

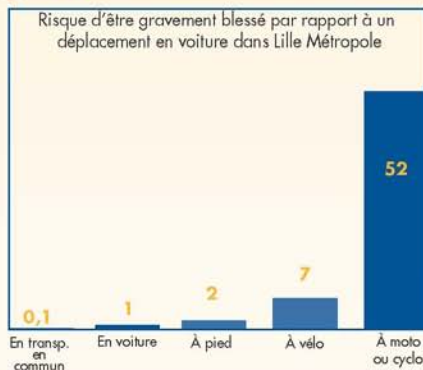
Savoir les anticiper

Rouler en sécurité, c'est savoir se mettre à la place de l'automobiliste et comprendre ce qu'il va faire. C'est donc adapter sa trajectoire à la situation et anticiper les erreurs des autres usagers. Cette fiche explique les scénarii d'accidents de vélo les plus fréquents pour alerter le cycliste des situations à risque et lui conseiller de bons réflexes.

Attention au faux sentiment de sécurité

Le sentiment de danger à vélo ne traduit pas le risque réel. Par exemple, la bande cyclable paraît dangereuse alors qu'elle est objectivement plus sûre en ville que la piste : sur une piste, le cycliste est en sécurité le long de la voie, mais l'est beaucoup moins aux intersections. D'où l'importance de connaître les causes exactes des accidents pour mieux les éviter.

Le cycliste vulnérable mais réactif



Sans carrosserie, le cycliste est un usager vulnérable, ce qui doit le rendre naturellement prudent.

Le cycliste a une excellente vision, au-dessus des voitures et sans angle mort, et bénéficie de la grande maniabilité du vélo. Enfin, sa vitesse est modérée.

Avant de partir

- Si les lieux vous sont inconnus, préparez votre parcours.
- Vérifiez l'état de votre vélo.
- Partez à l'heure, en profitant du temps de trajet très fiable à vélo.

L'ADAV peut vous conseiller sur le choix de votre itinéraire ou de votre équipement.

Plus les cyclistes sont nombreux, plus il est sûr de rouler à vélo !

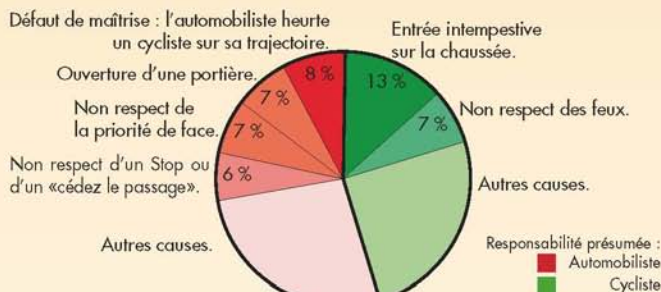
Les facteurs d'accidents

Les données de l'accidentologie

Les accidents de vélo ont surtout lieu en ville aux heures de pointe, aux intersections et quand il fait sombre. Ils se produisent à 85% contre une voiture.

Une responsabilité partagée

Causes des accidents entre cycliste et automobiliste dans Lille Métropole (95 accidents par an)



Les facteurs de gravité

Dans le Nord, la grande majorité des accidents ont lieu en ville. Mais plus on s'éloigne des centres-villes, plus les accidents sont graves à cause d'un différentiel de vitesse de plus en plus élevé.

Les accidents de cyclistes contre un camion ou contre un deux-roues à moteur sont peu fréquents mais souvent meurtriers. Comparé au risque d'avoir un accident grave contre une voiture, le risque pour le cycliste est double en cas de collision contre un deux-roues à moteur. Le risque est triple contre un camion.

Cycliste, vous êtes peu visible !

Voyant très bien les autres, vous pensez être vu tout aussi bien. Or vous êtes en réalité mal perçu car :

- le vélo est silencieux,
- votre silhouette est fine et transparente,
- votre position sur la chaussée est inhabituelle,
- on estime mal votre vitesse,
- votre éclairage est faible ou défaillant.

Être vu, c'est vital !

1. Regardez avant d'entrer sur la chaussée

Le cycliste provoque l'accident 1 fois sur 5 en surgissant sur la chaussée depuis le trottoir, une entrée privée ou une piste qui se réinsère brutalement.

Inattentifs, plus petits, les 10-15 ans sont davantage concernés.



Vous avez 1 seconde pour trouver le cycliste

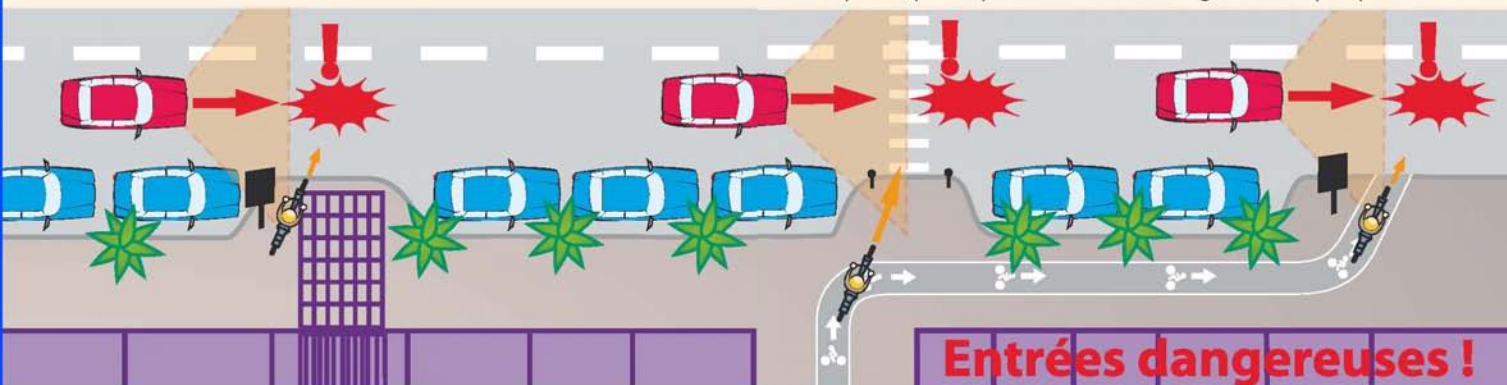
Malgré son faible gabarit, le cycliste qui sort perpendiculairement à la voie ne peut se rabattre assez vite. L'automobiliste sera surpris : le cycliste est masqué par un obstacle ou par les voitures en stationnement.

Rappels

- Seuls les enfants de moins de 8 ans ont le droit de circuler à vélo sur le trottoir.
- La traversée d'un passage piéton se fait pied à terre sauf s'il s'agit d'une traversée mixte piéton-vélo régie par des feux. Lorsque les enfants circulent seuls, mieux vaut qu'ils traversent toujours le vélo à la main.

À l'abord du passage piéton, l'attention de l'automobiliste est focalisée sur le rebord du trottoir : soit le cycliste est encore en marge de son champ de vision, soit l'automobiliste ne se doute pas de son intention et sous-estime sa vitesse.

Certaines pistes s'arrêtent brutalement : méfiance ! La réinsertion est d'autant plus dangereuse que les flux automobilistes et cyclistes ont été séparés, provoquant une baisse de vigilance réciproque.



Ne roulez pas sur le trottoir !

C'est illégal et source d'incompréhension pour les piétons.

Cela rend votre trajectoire imprévisible pour les autres usagers.

Vous multipliez alors les risques de conflit aux intersections ou en traversée.

Pour vous réinsérer

- Vérifiez que vous avez le temps de vous insérer dans la circulation.
- Retournez-vous pour vous assurer d'être visible des véhicules.
- En cas de doute, arrêtez-vous, même si vous êtes prioritaire.

2. Prenez votre place et... gardez-la

Les défauts de maîtrise de la part de l'automobiliste concernent les chocs à l'arrière et les dépassements frôlants. La conduite à vélo peut néanmoins contribuer à diminuer ces risques en incitant au respect des distances de sécurité latérales.

Cyclistes, préservez votre espace vital

À 1 m du bord de la chaussée, le cycliste est bien visible et garde une marge de manœuvre suffisante pour adapter sa trajectoire et éviter un obstacle imprévu : une portière qui s'ouvre, un piéton, un ballon, un trou... L'écarteur de danger incite l'automobiliste à se déporter pour dépasser.



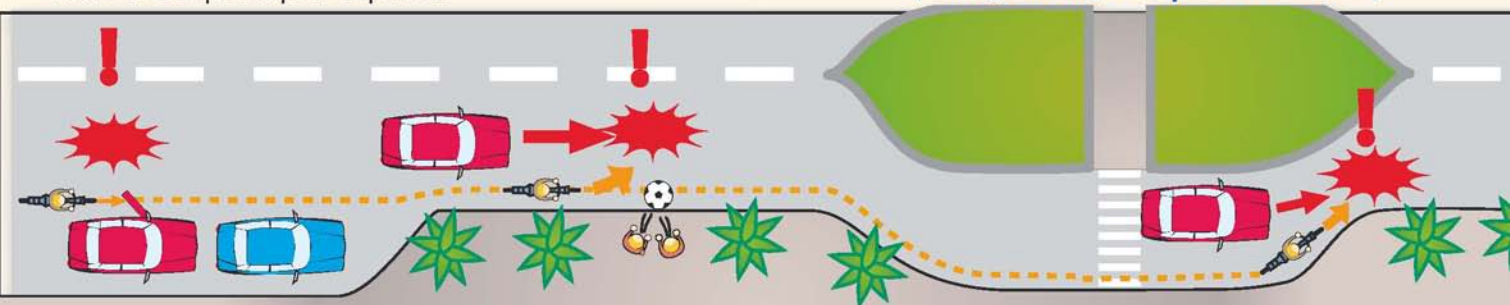
Maintenez votre trajectoire

Les zigzags sont un facteur d'accident car la trajectoire du cycliste devient incompréhensible pour les autres usagers.



Si la largeur empêche la voiture de vous doubler, imposez votre vitesse et gardez une trajectoire rectiligne.

Dépassements dangereux en chaussée rétrécie (écluse, chicane, terre-pleins centraux...)



TRAJECTOIRE RASANTE DANGEREUSE !

Gardez vos distances

- Roulez à droite tout en gardant 1 m entre vous et la bordure ou les voitures en stationnement, même sur un aménagement cyclable.
- L'écarteur rappelle l'obligation de maintenir une distance de 1 m (1,5 m hors agglomération) pour vous doubler.

Ne vous laissez pas frôler

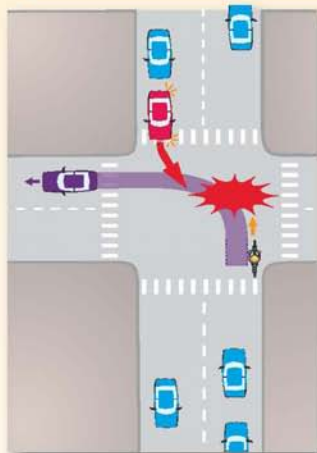
- Ne serrez pas à droite lorsque la largeur de la voie n'autorise pas un véhicule à vous dépasser en sécurité.
- Sur les voies très circulées, roulez de manière à être visible de loin et à obliger les véhicules à vous doubler en empruntant la voie de gauche. À 1 m du bord de la chaussée, si vous êtes frôlé, vous avez sur la droite un espace où vous rabattre.

3. Pour tourner à

gauche : anticipez

Un quart des accidents causés par l'automobiliste relève d'un refus de priorité. Souvent il n'a pas vu le cycliste.

Refus de priorité de face



Pour la voiture rouge, le cycliste était masqué par le véhicule qui vient de tourner. Afin d'être visible dans le carrefour, ne serrez pas à droite mais restez dans l'axe de la file de voitures. Soyez également vigilant lorsqu'un aménagement cyclable existe.

Même prioritaire, retournez-vous pour vérifier que le véhicule qui vous suit ne vous coupe pas la route s'il tourne à droite. De plus, vous attirez son attention.

Non respect du stop

L'automobiliste a une vision sélective et n'imagine pas toujours rencontrer un cycliste. Même s'il marque l'arrêt, il peut ne pas vous avoir vu, si vous roulez le long du trottoir, ou avoir mal estimé votre vitesse.



À l'approche de l'intersection

- Occupez le centre des voies pour être visible de tous les véhicules, qu'ils viennent de face ou des rues sécantes.
- Respectez les feux tricolores et les panneaux Stop.

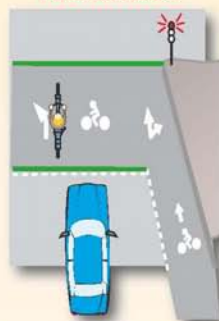
Pour tourner à gauche

- Avant de vous déporter, indiquez votre intention et votre changement de position sur la voie en tendant le bras. Changez de direction progressivement (cf. fiche « Bien circuler à vélo en ville »).

Le sas vélo

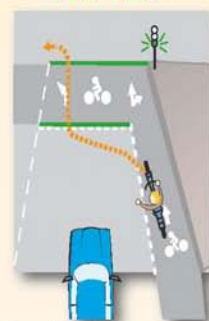
À l'arrêt, il permet de vous positionner devant les véhicules.

FEU ROUGE



Pour tourner à gauche, positionnez-vous au centre du sas.

FEU VERT



Tendez le bras pour indiquer que vous quittez la bande cyclable en amont du sas.

Évitez les angles morts

Arrêté au niveau des rétroviseurs ou à l'aplomb d'un véhicule lourd, vous êtes invisible et donc en danger.



À l'arrêt

- Placez-vous devant les voitures, dans le sas vélo s'il existe : l'automobiliste vous verra avant de démarrer.

Attention aux camions

- Les angles morts sur les côtés et à l'avant sont bien plus importants que pour les voitures. Ne vous approchez pas d'un camion, **ne le doublez jamais à droite** et restez loin derrière en attendant qu'il démarre (cf. fiche « Vélos, camions... Attention, danger de mort ! »).

4. Un minimum vital : roulez éclairé

Trop de cyclistes fantômes



Cherchez le cycliste...

L'éclairage passif (réfléchissant) est insuffisant.



Le cycliste n'est éclairé que lorsqu'il pénètre le faisceau des phares, c'est-à-dire au dernier moment !

Pourquoi vous devez briller

- Près d'un tiers des accidents aux heures de pointe ont lieu quand il fait sombre.
- La moitié des refus de priorité au cycliste ont lieu quand il fait sombre.

Or la cause exprimée est la mauvaise perception du cycliste... surtout s'il n'est pas éclairé !

L'éclairage obligatoire



Dans les lumières de la ville, même le cycliste bien éclairé requiert la vigilance de l'automobiliste.



Conseils pour s'équiper

- Le plus simple est la dynamo avec des phares halogènes.
- L'éclairage avec des diodes à pile est aussi très efficace.
- Pour améliorer votre visibilité, optez pour des vêtements clairs, des bandes réfléchissantes et des diodes clignotantes (en complément de l'éclairage fixe obligatoire).
- Le gilet rétro-réfléchissant est obligatoire hors agglomération de nuit et par mauvaise visibilité.

Ouvrez l'œil et souriez à la ville

Restez courtois

Les piétons sont aussi surpris de votre comportement que vous de celui des automobilistes. Signalez votre présence par un petit coup de sonnette amical.



En cas d'accident

Arrêtez-vous à l'écart de la circulation.
Relevez le n° de la plaque d'immatriculation.
Faites appel à des témoins.
Rédigez un constat amiable.
En cas de doute sur d'éventuelles blessures, consultez un médecin qui pourra par la suite attester ou non de séquelles.

En cas de litige, portez plainte.

Sources

Accidents de cyclistes en milieu urbain, IBSR (Institut Belge de Sécurité Routière), 2003.
Étude téléchargeable sur :
www.fiets.irisnet.be/download/accidents_cyclistes.pdf
LMCU et CG59 : Fichier accidents

Pour en savoir plus

En région Nord Pas-de-Calais

Association Droit Au Vélo
03 20 86 17 25
www.droitaufvelo.org
info@droitaufvelo.org



Fiche n°3 « Bien circuler à vélo en ville »
Fiche n°4 « Vélos, camions... Attention, danger de mort ! »
téléchargeables sur : www.droitaufvelo.org

En France

FUBicy (Fédération française des usagers de la bicyclette)
www.fubicy.org

Cette fiche est réalisée dans le cadre du
Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).